

M.Mme MAGNAT CLAUDE

à

Mr Le Président du SMIPAC

14 Impasse du Muguet

1 RUE DE l'Hermitage

87270 Couzeix

23330 La Souterraine

Objet : participation à la concertation

Dans le cadre de l'extension

Couzeix 8 décembre 2022,

Du Parc d'Activité de la Croisière

Monsieur le Président,

Après consultation du projet nous tenons à vous présenter notre opposition à l'extension pour les raisons suivantes :

Compte tenu des enjeux environnementaux on ne peut artificialiser les sols à tout va.

Vous devez prendre en compte la production agricole, la biodiversité, la ressource en eau, le stockage du carbone ,le réchauffement climatique etc . etc.

Votre projet s'il est validé s'arrêtera-t-il à 46 ha ?, permettez-nous d'en douter.

Vos documents d'informations sont à minima pour ce qui est de l'environnement.

Certes, un certain nombre d'emplois existent sur le site, en réalité bon nombre sont des transferts d'implantations d'entreprises.

Vous ne présentez pas , sauf erreur de notre part le coût global du projet.

Vous faites du dumping sur le foncier avec un prix de 7 euros le mètre carré, cela au détriment d'autres disponibilités alentour.

Votre projet n'est pas à la hauteur des enjeux , vous détruisez tout un secteur rural et vous défigurez le paysage(ex : les silos de l'entreprise de stockage de céréales).

Pour toutes ces raisons nous nous opposons fermement à l'extension du Parc d'Activité de la Croisière.

Veillez agréer, M. le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

PS : l'entreprise MATHE NAUDON a posé une clôture qui empiète sur la voie publique et le chemin rural est en partie obstrué par le terrassement.

